

1. Avant propos

Un enseignement libre et engagé au service de la société.

L'enseignement catholique fédère quelque 800 Pouvoirs organisateurs d'écoles fondamentales, secondaires, spécialisées,... ainsi que des centres PMS. Près de 480000 élèves et étudiants fréquentent un établissement du réseau. Dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie Bruxelles, un élève sur deux est inscrit dans une école de l'enseignement catholique. Ouvert au débat et à l'expression des convictions, l'enseignement catholique trouve, dans la tradition chrétienne de l'éducation, une ressource tant philosophique que pédagogique précieuse pour penser le sens et l'organisation de l'école aujourd'hui.

Soucieux de développer toutes les dimensions de la personne humaine, le projet de l'enseignement catholique vise à articuler la raison avec le dialogue des convictions, et l'idée d'une construction autonome et progressive de sa personnalité avec celle de la transmission de la culture.

L'enseignement catholique participe ainsi, aux côtés d'autres traditions, au combat visant à ce que nos représentations culturelles ne soient pas dominées par les logiques instrumentales, de consommation ou de marché. A cet égard, l'enseignement catholique réaffirme son souci de contribuer au service public d'éducation. Il inscrit son action dans le cadre des missions et objectifs définis par la Fédération Wallonie Bruxelles tout en veillant à la défense du principe constitutionnel de liberté de l'enseignement.

Par son mode d'organisation associatif, l'enseignement catholique entend privilégier l'engagement des acteurs de la société civile dans des défis de l'éducation. Ses pouvoirs organisateurs sont organisés au niveau local sous forme d'ASBL gérées par des bénévoles de tous horizons socioprofessionnels. L'enseignement catholique mise ainsi sur la participation, la responsabilité et la solidarité des acteurs individuels et collectifs pour contribuer efficacement, et dans un souci d'équité, aux missions de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles. C'est pourquoi, l'enseignement catholique veille à la défense du principe constitutionnel de la liberté d'association.

Les meilleures chances pour tous...

Un des axes prioritaires du projet éducatif est la volonté d'offrir à tous les élèves et étudiants que les familles lui confient les meilleures conditions d'éducation. Il cherche à garantir à tous un développement équilibré et une émancipation personnelle propices à une insertion réussie dans la vie en société.

Les meilleures conditions d'éducation pour chacun :

De ce point de vue, l'enseignement catholique souhaite attirer l'attention des autorités publiques sur quelques aspects particuliers.

Une place pour chacun dans une école : C'est créer des places, des écoles...

Un souci constant pour les jeunes les plus fragiles : L'enseignement catholique est conscient des efforts que les autorités publiques ont déployés pour aider les écoles socio économiquement défavorisées. Face aux difficultés, il souhaite cependant moins de contraintes dans l'usage des moyens pour permettre aux écoles d'innover et de s'adapter au mieux aux publics qui les fréquentent.

L'égalité de chaque enfant : Elle passe par la poursuite et l'intensification des efforts consentis pour établir l'égalité de dignité des filières.

L'arrivée de nouveaux enseignants est particulièrement nécessaire pour faire face aux besoins liés à la croissance démographique. Il faut donc augmenter l'attrait de la profession et s'employer à maintenir celles et ceux qui s'y engagent.

Enseignant, un métier en pleine mutation : En effet, les enseignants doivent faire face à des exigences croissantes liées à deux évolutions marquantes : celle des publics et parents et celle des technologies. Cette situation impose des mesures d'envergure pour dynamiser la carrière des enseignants. L'enjeu est de taille : de la qualité de l'apprentissage dépend les performances des apprenants.

Des directeurs reconnus, soutenus et valorisés, voilà ce dont les écoles ont besoin pour dynamiser les équipes.

Actuellement les directeurs de l'enseignement fondamental ne parviennent plus à consacrer assez de temps au pilotage pédagogique de leur établissement. Or, de nombreuses observations tendent à prouver que les écoles performantes sont celles dont le directeur exerce véritablement son rôle de leader, surtout du point de vue pédagogique.

Les meilleures chances pour tous, c'est une finalité conforme au principe constitutionnel d'égalité de traitement inscrit à l'article 24, §4 de la Constitution belge. Il est donc tout naturel de réclamer l'application intégrale des accords de la Saint Boniface et la mise en place à moyen terme d'un régime de subventionnement conforme au prescrit constitutionnel d'égalité des traitements.

2. Notre projet d'école

Le projet d'école de l'Institut Montjoie est constitué de quatre documents clés :

- Le projet éducatif de l'école chrétienne a pour objectif général l'unité de la formation : former l'homme et former le chrétien.
- Le projet pédagogique définit les modes d'apprentissage spécifiques à notre école
- Le projet d'établissement est une mise en œuvre des projets éducatif et pédagogique visant à fixer des objectifs concrets, à réaliser dans les deux ans.
- Le projet d'accueil a pour objectif, à l'intention des parents travaillant à temps plein ou à temps partiel, d'organiser un accueil de qualité pour leurs enfants restant à l'école avant ou après le temps scolaire.

2.1 PROJET EDUCATIF

"Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité : ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement."

"Missions de l'Ecole Chrétienne 1995 - Document du SEGEC".

2.1.1 Former l'homme

- Former l'homme, c'est former la personne, le citoyen et l'acteur de la vie économique. Cette formation est le fait de toute la communauté scolaire.
 - Former la personne
L'école développe la personnalité tout entière en éveillant l'enfant aux dimensions de l'humanité - le corps, l'intellect, l'affectif, le social, le spirituel.
Cet éveil tient compte de l'éducation reçue dans la famille et de la singularité de l'enfant.
Aider à accéder à l'autonomie et à l'exercice de la liberté, c'est accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.
Favoriser l'épanouissement personnel, c'est veiller à une égalité des chances d'émancipation sociale.
 - Former le citoyen
Etre citoyen responsable, c'est être acteur responsable de la vie sociale. Les acteurs ou futurs acteurs seront formés à la citoyenneté locale, nationale, européenne et universelle. Une citoyenneté construite à partir de pratiques démocratiques.
L'école prépare ainsi à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques. En un mot, l'école prépare à l'exercice de la démocratie.
 - Former l'acteur de la vie économique
Participer à la vie collective peut aussi se traduire aujourd'hui par participer, un temps, à la vie économique. L'école assure le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service du bien commun.
Elle fera des acteurs efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

L'école donne à l'enfant les outils qui lui permettront de construire le monde de demain.

- Ces objectifs de formation sont communs à toute la communauté scolaire.
 - Ils se réalisent par l'apport des compétences de chacun et au respect de celles-ci, grâce à une volonté de communication, de concertation, de transparence. Les résultats des actions développées pour atteindre ces objectifs font l'objet d'une évaluation concertée.
 - Les parents font partie de la communauté scolaire, ils sont les premiers éducateurs.

L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ceux-ci ne peuvent réussir la leur sans elle.

- L'éducation scolaire, dans son ensemble, est prônée comme un objectif à perfectionner sans cesse en mettant l'accent sur l'effort continu.
- L'attention de l'école s'attache particulièrement à :
 - Veiller plutôt que surveiller***
 - Eduquer plutôt que punir***
 - Corriger plutôt que sévir***

2.1.2 Former le chrétien

- L'éducation chrétienne donnée à l'école ne peut que compléter celle donnée par les parents, non pas s'y substituer : l'école traite ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience.
- L'école promeut le bien commun. Elle est particulièrement attentive aux plus démunis. Elle vise à développer une foi vivante et engagée, appuyée sur une connaissance de Jésus-Christ et de son message.
- L'école chrétienne offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec Dieu, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Évangile.
- La section fondamentale de l'Institut Montjoie est une école ouverte à tous, sans discrimination d'aucune sorte sociale, raciale, philosophique, religieuse, ...
- Chaque jour, les enfants s'enrichissent de la différence de l'autre.
- Chaque enfant est amené à fréquenter 3 fois par an, et durant la journée scolaire, l'Église Notre Dame du Rosaire afin de participer aux célébrations préparées par les élèves et mettant en évidence nos valeurs chrétiennes.

2.2 PROJET PEDAGOGIQUE

2.2.1 S'enrichir de la diversité des autres et devenir citoyen

La section fondamentale de l'Institut Montjoie se veut d'abord être un lieu où les enfants et les adultes découvrent leur diversité sociale et culturelle comme une richesse à exploiter pour grandir ensemble. Des temps et des lieux d'accueil seront gérés ensemble de façon à valoriser l'expression de cette diversité. Dans les activités, les échanges sont menés pour mettre en valeur les différentes sensibilités et les repères affectifs, culturels et cognitifs propres à chacun. Le souci de comprendre l'autre et de se faire comprendre traverse toutes les actions et démarches vécues, cela en cohérence avec l'esprit de l'Évangile. Les enfants et les adultes approfondissent la construction de leur dimension sociale. Ils s'engagent dans l'accueil de l'autre et le respect mutuel. Ils vivent la richesse du dialogue, de la participation et de la prise de responsabilité solidaire. Ils assument les conflits inhérents à la vie à l'école, ils apprennent aussi leur rôle de citoyen responsable dans la société. Cette construction de soi avec et par les autres, animée de la référence à Jésus-Christ, influence l'organisation de tous les apprentissages spécifiques à l'école.

2.2.2 Construire le savoir

Ainsi, l'école qui respecte chacun favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur. Il est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, mais aussi au savoir des autres. L'erreur est permise et devient un levier qui l'aide à s'interroger et à réorienter sa recherche pour progresser. L'enfant développe son intuition et sa créativité pour construire une ou des solutions. Dans ce processus, l'enseignant a pour tâche, au départ, de définir des situations problèmes à partir desquelles il développe l'intérêt et la curiosité de l'enfant. Ces situations centreront l'enfant sur les compétences et les connaissances à construire.

L'enseignant développe les capacités de concentration et de mémorisation. Il prend le temps de structurer, de fixer et de transférer les apprentissages. Celui-ci veille aussi à organiser l'aspect interactif de ces apprentissages. Il incite chaque enfant à partager, avec les autres, le chemin qu'il a suivi, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées. L'enseignant prépare les informations et les supports dont l'enfant a besoin pour dépasser l'obstacle rencontré.

2.2.3 Pratiquer l'évaluation formative

Il s'agit d'une activité d'observation qui permet à l'enfant et à l'enseignant d'être plus conscients de l'apprentissage qui se réalise et de la manière de le mener à bien. L'enseignant s'intéresse à ce qui se passe lorsque l'enfant construit ses compétences et ses connaissances et non plus seulement à l'obtention d'un résultat, d'une réponse exacte d'emblée. En observant l'enfant, en fonction des grilles de comportements attendus, l'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés. Il peut ainsi lui proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre. L'enfant peut continuer à grandir, à se former. C'est en cela que l'évaluation est appelée formative. L'évaluation certificative de fin de cycle permet de contrôler la maîtrise de toutes ces compétences.

2.2.4 Assurer la continuité des apprentissages en cycles

Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent et complexe exigeant plus d'une année scolaire. C'est pourquoi un "**continuum pédagogique de 2,5 ans à 12 ans**" est mis en place.

Il est structuré en 4 périodes d'apprentissage appelées CYCLES. Dans les cycles, les enseignants organisent des activités d'apprentissage de manière à faire progresser l'enfant à partir de ce qu'il a déjà construit. Ils le font en étant conscients des possibilités de chacun et des objectifs à poursuivre à court et à plus long terme. Les enseignants gèrent en coresponsabilité les activités sur la durée du cycle et sont responsables du développement des compétences et de la construction des connaissances de 2,5 ans à 12 ans. Cette structure en cycles permet à l'enfant de vivre une scolarité continue.

2.2.5 Différencier les apprentissages

Tous les enfants sont différents. Chacun a sa façon de rentrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir, de le mener à bien, de le vivre affectivement. Chacun a son rythme, sa culture, son degré d'observation, ses limites de vigilance. L'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé. Il s'agit de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec, chaque fois, des modes d'approche différents : approche écrite, dessinée, orale, jouée, manipulée... L'enseignant permet ainsi à chaque enfant de trouver les éléments nécessaires à sa progression afin qu'il aille le plus loin possible dans ses démarches et ses apprentissages pour atteindre et dépasser les socles de compétences. Les enfants sont tous capables de progresser. L'enseignant cherchera donc les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés et amener chaque enfant au maximum de ses capacités.

2.2.6 Pratiquer un métier collectif

Chaque enseignant a une mission au sein de l'école. Il l'accomplit de façon solidaire et responsable. Pour assurer le développement affectif, psychologique, moteur et intellectuel de chaque enfant, et pour l'aider à développer les compétences requises, un travail collectif est indispensable.

Pour ce faire, un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous les enseignants animés par la Direction et sous la supervision du Pouvoir Organisateur sera organisé dans un esprit de respect de chacun et de tous.

2.2.7 Construire une communauté ouverte sur l'extérieur

Dans notre Institut, toute personne doit être consciente de ses responsabilités dans l'éducation de chaque enfant. Notre Institut doit prendre en compte et considérer comme une richesse la diversité culturelle des enfants qu'il accompagne. Respectueux de l'histoire individuelle de chaque enfant, notre Institut pourra l'aider à construire son avenir.

2.2.8 Intégrer des enfants déficients auditifs de l'IRSA

- Tous les enfants ont droit à un enseignement de qualité.
- Afin de favoriser le développement et l'intégration d'enfants malentendants, l'Institut Montjoie et l'Institut Royal Des Sourds et Aveugles (IRSA) ont noué depuis de nombreuses années une étroite collaboration et mettent en œuvre un projet intégrant des enfants déficients auditifs (Type 7).
- Les enfants malentendants se préparent dès leur arrivée à suivre un cursus scolaire le plus adapté à leurs besoins et le plus complet possible en partageant totalement ou partiellement la vie quotidienne dans une classe de l'enseignement ordinaire. Des enseignantes spécialisées accompagnent ces enfants afin de rendre leur intégration harmonieuse et enrichissante pour eux et pour les enfants présents à leurs côtés.
- Les enfants bien entendant apprennent ainsi à accueillir, à comprendre et à aider des enfants malentendants. Inversement, les enfants malentendants vivent et s'intègrent dans le monde de bien entendant

2.3 PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2025 :

Exercice d'application du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2025.

Projet d'établissement

L'Institut Montjoie propose un projet éducatif et un projet pédagogique axés sur **les Missions de l'école chrétienne**.

Ce sont ses objectifs et sa manière de vivre les valeurs qui lui sont chères.

Le projet d'établissement, quant à lui, précise ce que **l'équipe éducative** met en place au quotidien pour **concrétiser son projet pédagogique**.

Celui-ci est pris en main par une équipe dynamique et motivée véhiculant dans l'école un esprit amical et d'entraide, basés sur les valeurs chrétiennes.

2.3.1 Accueillir l'enfant

- En créant, **en classe**, une ambiance de **vie accueillante** et **familiale**.
- En tenant compte des **besoins** spécifiques des **enfants**.
- En accueillant et en intégrant des enfants **malentendants** dans les classes (Projet IRSA en Montjoie).

2.3.2 Favoriser la confiance en soi

- En variant les activités, ce qui permet ainsi à l'enfant, à un moment ou un autre, de **se valoriser** tout en se **développant** harmonieusement dans le **plus** de **domaines** possibles.

2.3.3 S'ouvrir au monde environnant

- En étant **ouverts** à tous, quels que soient l'origine et le milieu, nous souhaitons favoriser un **échange** de richesses **culturelles** dans le but de réaliser une **intégration** réelle dans le cadre des projets éducatif et pédagogique de l'école. Chacun a une place, chacun est important.
- En permettant de **rencontrer** des acteurs extérieurs et d'ainsi **découvrir** une autre vision du **monde**.
- En sortant des classes (visites et excursions) pour mieux **comprendre** et **apprécier** la **nature**.
- En vivant des classes de **dépaysement** (classes de mer en P1, P2, classes vertes en P3, P4 et classes de sports ou culturelles en P6) et en les exploitant lors des apprentissages.
- En pratiquant un éveil au **néerlandais** dès la troisième maternelle.

2.3.4 Découvrir la citoyenneté

- En sensibilisant l'enfant au **respect** de soi, des personnes, des choses, de la nature, de ses lieux de vie. En lui faisant découvrir l'influence de ses actions et de son comportement sur les autres. En l'amenant à une **socialisation** responsable et constructive basée sur le respect mutuel, la tolérance, la reconnaissance et l'acceptation des **différences**.
- En participant avec sa classe à des **actions sociales** individuelles ou collectives.

- En s'intéressant à des faits importants de l'**actualité**.
- En l'aidant à **assumer les conflits** inhérents à la vie de groupe et en élaborant ensemble des moyens pour les **gérer**.
- En étant actif au moment des **conseils de classe** et lors des « **Conseils des enfants** » au niveau de l'école.

2.3.5 Développer l'équilibre physique

- En favorisant des **activités de développement corporel**.
- En participant à des tournois sportifs pour vivre pleinement l'**esprit d'équipe** et pour stimuler le **dépassement personnel**.
- En s'ouvrant à un **équilibre alimentaire** par la participation à des actions visant l'**éducation à la santé**.
- En découvrant le rythme dans des activités musicales.

2.3.6 Vers quelles pratiques pédagogiques ?

Stimuler le dépassement	<p>En maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En pratiquant le travail en ateliers qui donne à l'enfant plus d'autonomie. La possibilité de travailler en petits groupes permet à l'enseignant d'être plus attentif aux apprentissages de chacun. • En créant des parrainages au niveau des enfants lors de certaines activités où les plus petits sont guidés par des plus grands. • En découvrant et exploitant des diversités locales et culturelles. • En stimulant et en encourageant les enfants à la persévérance. • En vivant, dès 5 ans, les activités de cycle 5-8. • En mettant en place, à chaque âge, des notions d'autonomie. <p>En primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En poursuivant les apprentissages développés en maternelle. • En mettant en place des moyens qui permettent à chacun d'évoluer : différenciation, travaux de groupe, travail en cycle (5-8, 8-10,10-12). • En utilisant des projets, des thèmes spécifiques, des moments de la vie de classe, des défis pour la découverte d'apprentissages. • En aidant à découvrir l'importance d'une bonne gestion du temps lors de contrats ou de travaux à échéances. 	Soutenir l'enfant en difficulté
-------------------------	---	---------------------------------

- **En améliorant sans cesse les pratiques pédagogiques**
Pour cibler au mieux leurs pratiques pédagogiques, les enseignants vivent entre eux des **concertations** axées notamment sur le **continuum pédagogique** et le suivi des enfants.
Ils poursuivent leur **formation** et s'ouvrent à **de nouvelles approches pédagogiques** en suivant des sessions tout au long de l'année.
- **En soutenant l'enfant en difficulté**
Les difficultés peuvent être de différents ordres et la priorité sera d'abord de les **identifier** afin d'**aider** l'enfant à pouvoir les résoudre.
L'accompagnement de l'enfant prend notamment la forme de **remédiation** et de parrainage.
Certaines difficultés requièrent une aide plus spécialisée (logopède, graphomotricienne), proposée par l'équipe éducative aux parents.
- **En stimulant le dépassement de l'enfant plus avancé**

2.3.7 Relations parents – équipe éducative

- En établissant une **relation de partenariat** entre l'équipe éducative et les parents et en partageant les expériences d'éducation : une **meilleure compréhension** permet à l'équipe éducative et aux parents de s'épauler et, chacun dans son rôle, de mieux **accompagner l'enfant** dans son apprentissage de la vie.
- En intégrant le **PMS** (centre Psycho-Médico-social) et le **PSE** (Promotion de la Santé à l'Ecole) dans l'équipe éducative et en favorisant leur aide directe aux parents pour les domaines qui leur sont propres. Les enseignants et la direction noueront les contacts qui se révéleraient nécessaires.

2.4 PROJET D'ACCUEIL

2.4.1 Un accueil

Les temps d'accueil se veulent accessibles à tous les enfants dont les parents travaillent.

Nous avons le souhait que tous les enfants puissent y grandir et s'y épanouir.

Notre projet d'accueil se réfère directement à notre projet éducatif et pédagogique ainsi qu'à notre projet d'établissement.

2.4.2 Organisation :

- Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 7h15 dans les implantations Montjoie 97 et Montjoie 30 ; à partir de 7h30 à l'Ecole Stanley.
- Dès 15h00 ou 15h40, une garderie est organisée sur les trois sites pour les enfants dont les parents travaillent. Les plus grands sont invités à aller faire leurs devoirs dans un endroit calme. Les plus jeunes ont des activités autonomes encadrées : jeux de société, jeux dans la cour, constructions, dessins...
- Une étude payante est organisée par une ASBL extérieure à l'école Sun's Horizon. Elle est dirigée par des enseignants.
- Le mercredi après-midi, des activités sont organisées au 97 avenue Montjoie et à l'Ecole Stanley. Les enfants sont invités à participer à des activités ludiques et artistiques.
- **Les garderies se terminent toutes à 18h précises.**

2.4.3 Règlement d'ordre intérieur :

- Comme le code de vie des enfants, le règlement d'ordre intérieur est le même que durant les heures de cours.
- Les personnes qui font les garderies ont déjà suivi ou suivent une formation à l'animation. Elles se montrent attentives à tous, petits ou grands, afin que chacun trouve dans la garderie un moment de détente heureux et épanouissant.